

Je vais tenter de revenir ici sur les liens susceptibles d'exister entre exclusion économique et le déclin de la citoyenneté. Dans ce cadre, il m'apparaît indispensable d'aborder la question du lien social qui est l'articulation entre ces deux processus. En effet, une société solidaire lie les acteurs entre eux et les implique dans son fonctionnement. Je serai moins à même de développer l'aspect philosophique de ce processus, mais j'esquisserai quelques pistes à conforter à plusieurs mains (têtes).

Quelques repères historiques

Aux origines, ce sont les philosophes grecs qui mirent au monde la République, par la suite, Jean Jacques Rousseau en 1762 dans son « Contrat Social » disait également : « L'Homme est né libre, et partout il est dans les fers ». C'est bien cette philosophie des « Lumières » qui porta la Révolution Française, et enfanta les Droits de l'Homme.

à compléter ?

Peu avant 1900, la charité chrétienne de l'époque fût transposée en solidarité qui devient un devoir pour les classes dominantes par des hommes comme Léon Bourgeois. Lequel partageait ces idées avec ces contemporains dont Emile Durkheim pour qui : les « faits sociaux » sont d'abord des « faits moraux ». Mais encore : « Plus l'homme se sent solidaire de la société, c'est à dire socialisé, plus il sera intégré ».

Il développe le concept de "double dette" dont chacun est porteur : l'une envers nos prédécesseurs et la société (éducation, école, formation), l'autre envers les générations futures et la contribution au « progrès humain ».

On retrouve là les « fers » de Rousseau.

Puis survient la grande dépression de 1929 avec un énorme bouleversement tant social qu'économique.

Sur le plan sociétal, c'est également à cette période que les accords de Matignon, sous un gouvernement du Front Populaire actent la semaine de 40 heures ainsi que deux semaines de congés payés.

L'après-guerre a permis au peuple de se réorganiser, non sans mal, avec les mesures qui sont aller vers une gestion démocratique des biens communs : nationalisation des banques, des chemins de fer, gestion par les syndicats de la Sécurité Sociale, créations des comités d'entreprises et d'hygiène et de sécurité, salaire minimum, caisses de chômage...

Ce mode gestion était tellement "prolifique" que l'Etat ponctionnait arbitrairement une large part des cotisations. En avril 1950 cela représente 155 milliard de Francs qui correspondent à 20% du PIB de l'époque. Les attaques continueront jusqu'à la mise en place d'un mode de gestion "paritaire" (1) qui achèvera la prise de contrôle de la SS.

Sur le plan international, cette période a vu la création des institutions internationales (ONU, FMI, OIT) qui devaient être garantes de la stabilité mondiale, et de la Démocratie.

Cette période qualifiée des 30 glorieuses fût sans doute le moment où la cohésion sociale était historiquement au plus haut niveau.

Par la suite, c'est opéré un glissement qui a exclu la solidarité du discours politique, sous l'effet d'un libéralisme prônant le primat de l'individu et qui la considère comme un frein à l'extension de sa logique marchande de toutes les activités humaines.

Plus récemment, la solidarité fût pourtant reconnue comme un principe général du droit européen d'abord en 1993 par la Cour de justice européenne, puis en 2000 par la Charte européenne des droits fondamentaux. Mais depuis une quinzaine d'années la Cour de justice européenne envisage les législations sociales et fiscales des Etats membres comme des "produits" en concurrence sur un marché européen des normes (14).

Parallèlement à cela les sciences ont fait des avancées considérables sur les mêmes périodes. S'entame alors un processus de bouleversement des modes de productions (la machine remplace l'homme) qui n'a cessé d'évoluer jusqu'à aujourd'hui (ubérisation de plusieurs secteurs d'activités, robotisation, transhumanisme).

Dès les années 1900, l'économie est considérée comme une science qui au travers de calculs "savants" se doit de guider la société. Par la suite, le système a perdu tout lien avec la société quand à partir des années 1970 les thèses néo-libérales ont été largement adoptées.

Malheureusement, aujourd'hui encore ces calculs économiques n'incluent pas les coûts sociaux, sociétaux, et environnementaux.

Un espoir est apparu récemment avec la commande du rapport sur les 10 nouveaux indicateurs de richesse remis au gouvernement en octobre 2015.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/154000755/index.shtml>

La question de la citoyenneté sera omniprésente tout au cours de l'histoire de la société, et elle prendra plus ou moins de relief selon la période considérée, en outre, celle-ci reste indissociable :

- 1) De la place et du rôle de l'Etat Social,
- 2) Des transformations économiques et technologiques de la société,
- 3) Des évolutions de la pensée (l'héritage des philosophes des Lumières ?).

1) LE REcul DE L'ETAT SOCIAL

En préambule je tiens à préciser que tout changement économique a pour origine une décision politique.

Historiquement le modèle de l'Etat providence posait un socle qui permettait à la société (population, acteurs économiques, politiques...) de se projeter sur un temps long. Les attaques régulières dont il est victime et la fragilisation qu'elles produisent ont affaibli ce socle. Nous évoluons désormais dans un temps court, avec le lot d'incertitudes qui lui sont consubstantielles.

Son fondement politique est la Démocratie, et il reste compatible avec le système capitaliste car il constitue une partie de l'économie mixte (Etat, mutuelles, privées).

Pour autant, il serait indispensable d'en préserver ou réformer les 4 piliers (3) que sont : la protection sociale, la réglementation des rapports de travail, les services publics, et les politiques économiques (budgétaire, monétaire, commerciale...). En effet, ce sont les garants de la solidarité qui est la cible privilégiée des néolibéraux (14) qui, eux, voudraient la voir disparaître au profit de l'assurance (privée) et de la charité.

Une liste non-exhaustive des facteurs principaux du recul de l'état social :

- La gestion démocratique des biens communs instituée par l'ordonnance du 4 octobre 1945 par le Conseil National de Résistance est mise à mal régulièrement.

La réponse à ces mouvements progressistes fût la constitution de la société du "Mont-Pélerin" en 1947. Sous la présidence de Friedrich Hayek les élites ont harmonisé au niveau international la promotion du modèle libéral. Peu après en 1960 Milton Friedman (chef de file de l'école de Chicago) développe sa théorie quantitative de la monnaie. Il bénéficie lui aussi des oreilles attentives des chefs de gouvernement des pays riches. Mais également des pays moins développés, c'est ainsi qu'ils vont mener conjointement des expérimentations de leurs théories en Amérique du sud, notamment en Argentine. Suite à cette période ils vont orienter les politiques économiques de nombreux Etats, avec les conséquences sociétales désastreuses que nous avons pu constater. En effet, la spéculation monétaire avec son corollaire l'inflation impactent fortement les populations.

En France, la déréglementation des activités financières, conduite par Pierre Bérégovoy, ministre de l'Économie et des Finances, entre 1984 et 1986, se traduit notamment par la création d'un marché de titres de créances négociables, la création de contrats à terme de taux d'intérêt, avec le MATIF, et d'options négociables avec le MONEP, la modernisation de la gestion de la dette publique.

- Abandon progressif du pourcentage de la garantie de l'étalon or sur la masse monétaire, puis abandon simple : USA 1976, Suisse 2000 > frein à la politique monétaire.

- Abandon de la création monétaire de chaque Etat confiée aux banques privées

- Généralisation de l'obsolescence programmée pour relancer la consommation

- Les nationalisations des grandes entreprises entamées sous Mitterrand

- L'affaiblissement de la représentativité des syndicats induites par la désinustrialisation

- L'augmentation de la proportion de travailleurs pauvres

- La précarisation des emplois (en 2015, les recrutements en CDD représentent 85% du total

des embauches)

- Les réformes du droit du travail (rupture conventionnelle en 2008, plans de licenciements en juin 2014, réforme de l'inspection du travail, rapport Badinter janvier 2016, Loi travail – El Komri mars 2016...)
- La réforme de l'assurance chômage (nouvelle convention UNEDIC)
- Le recul de l'âge de la retraite et la hausse des cotisations (loi du 13 décembre 2013).
- La réforme territoriale avec les lois NOTRe, Cazeneuve et MAPTAM transforme le rapport des populations aux services publics. (concentration, éloignement, dématérialisation, désertification...)
- Les réformes conjointes des secteurs associatif, de la santé, de l'intervention sociale et de l'Université qui contraignent à une "rentabilité" et obligent à des partenariats publics privés.
- L'incapacité de L'Etat de s'adapter aux flux migratoires. La seule réponse consiste dans le fait que les immigrés doivent s'intégrer (4).

Les rénovations présentées par les gouvernements, depuis les années 1970 comme des révolutions (Thatcher, Reagan..). Elles se réclament du progrès, de la raison, de la science (économique) pour justifier de se plier à la loi du marché (2).

Le levier principal de ces changements est la place prédominante de la bureaucratie (5). Les lobbies travaillent à tous les échelons pour modeler les différentes législations dans l'intérêt des entreprises transnationales. La consanguinité entre les responsables des banques et ceux de l'appareil d'Etat est un poison mortel pour la démocratie (les énarques passent du privé au public et inversement > conflits d'intérêts). Très bien organisées, ces élites constituent un puissant lobby, en mesure d'influencer les décisions politiques (7). C'est ainsi que l'on peut expliquer, entre autres, les blocages des réformes bancaires. Une bonne illustration en est fournie par la réforme avortée de 2014 (loi bancaire de Moscovici), qui devait séparer les activités des banques de détail de celles des banques d'investissement, mais dont les modalités ont été dictées par le lobby bancaire.

- La Commission européenne impose conjointement avec le Fond Monétaire International, et la Banque Centrale Européenne des plans de restructurations aux états.
- L'outil utilisé pour assoir cette domination est la dette qui est pour une large part illégitime. C'est une "invention" du système financiarisé qui renfloue régulièrement les banques avec de l'argent public (6).
- Le projet de multiples dérégulations porté par le plan d'investissement (Juncker) au niveau de l'Union Européenne
- L'Organisation Internationale du Travail (OIT) est, encore aujourd'hui, dépourvue de pouvoirs coercitifs.
- La directive Bolkestein sur le travail détaché (plombier polonais = dumping social)
- La signature d'accords bilatéraux ou multilatéraux entre états qui permettent de contourner

les institutions (ONU, OMC, FMI), où ce type de traités trouvent des résistances, en particulier chez les pays moins développés.

- Les projets de traités entre l'UE et le Canada (CETA), et les USA (TAFTA), APE (Afrique)
- Le projet de traité TISA qui veut libéraliser tous les services (publics et privés)

L'expression citoyenne et le lien social subissent les conséquences directes du recul de l'Etat Social. Si le primat se veut désormais accordé à l'inclusion (voire à l'inclusion active) : les situations de disqualification sociale et de désaffiliation concernent une part grandissante de la population. La succession et l'empilement de dispositifs destinés aux plus fragiles peinent à enrayer le processus à l'œuvre. A titre d'exemple, les "enfants de familles pauvres" s'imposent désormais comme une nouvelle catégorie de l'analyse et de l'action politique.

2) LES TRANSFORMATIONS ECONOMIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Les postulats de départ de l'économie de marché qui consistent à penser que tout doit se réguler en fonction de l'offre et de la demande, et que l'harmonie sociale serait maintenue par une "main invisible" (10) sont totalement obsolètes.

En effet, il existe dorénavant très peu de liens entre l'économie réelle et le système boursier. Les marchés ne pouvaient plus en tirer suffisamment de profits, donc suivant la théorie néo-libérale, l'économie s'est presque totalement financiarisée. Aujourd'hui des milliards fluctuent chaque jour, et pour une large partie plusieurs fois par seconde, car de nombreuses opérations sont le fait de robots.

Mais les marchés sollicitent l'intervention des états en cas de "crise", c'est ainsi que les banques ont pu bénéficier d'un plan de sauvetage. C'est bien d'argent public qu'on parle. Alors même que leur théorie exclue les interventions des états dans leur système.

Plus alarmant encore, les lobbies souhaitent parvenir à un niveau supérieur de protection de leurs intérêts, au-delà même du système néo-libéral. Alors que ce dernier favorise la libre circulation de l'information et des idées, les entreprises transnationales veulent empêcher cela et contrôler l'ensemble des échanges. C'est l'objet d'une directive européenne (votée le 28/01/2016) qui figure déjà, de façon anticipée, dans la Loi Macron : La protection du secret des affaires.

Ces objectifs sont tentaculaires, il s'agit à la fois de museler la presse, d'interdire l'accès aux négociations (y compris dans les partenariats public privé), ainsi que de breveter toutes les découvertes pour les empêcher de devenir des biens communs (12).

Ces pratiques sont déjà à l'œuvre mais il s'agit de leur donner un cadre légal et d'en accentuer les effets.

Liste des changements qui ont pu détériorer la cohésion sociale :

- La France s'est désindustrialisée sous l'effet de nombreuses délocalisations

- La classe ouvrière s'est amoindrie et dispersée entraînant une perte de représentativité des syndicats
- Le secteur de l'agriculture a subi les mêmes effets du fait de la concentration des exploitations et du choix d'une production intensive favorisée par la PAC de l'UE.
- Le niveau de qualification des métiers est en hausse constante donc vecteur d'exclusion pour les non-qualifiés.
- Le chômage est utilisé pour asservir les salariés, et maintenir des salaires bas.
- La libéralisation partielle ou totale des services publics induit des partenariats public privé qui orientent la notion de service vers davantage de compétitivité
- Les progrès des outils informatiques et de communication sont devenus incontournables en termes de lien social et/ou de cohésion sociale. Encore faut-il y avoir accès, et les maîtriser, ce qui n'est pas le cas des plus démunis (fracture numérique).
- L'accès à l'enseignement supérieur reste difficile pour les plus pauvres alors même que les diplômes sont de plus en plus indispensables pour s'insérer.
- L'emploi n'est pas accessible pour chacun de façon identique, il est pourtant le vecteur principal de l'intégration sociale qui reste très inégale (8).
- L'émergence des travailleurs pauvres dans les années 1980 ainsi que la dissociation du lien entre travail et revenus avec la création du RMI auront participé d'une nouvelle forme de stratification sociale.
- L'économie réelle peine à trouver des financements du fait de la financiarisation de l'économie, seul compte la rentabilité à court terme.
- La hausse des inégalités économiques en France et dans le monde s'est fortement accentuée.

Les inégalités profitent à 1% de la population qui sont les seuls à avoir encore une conscience de classe (9). Parmi leurs armes on notera essentiellement l'idéologie qu'ils parviennent à imposer au travers de leurs prises en main des médias, voire des programmes scolaires. La réussite n'est plus liée qu'à l'argent, les citoyens sont devenus des consommateurs dé-conscientisés. La bataille est également sémantique, c'est ainsi que les cotisations sont devenues des charges sociales....

La Dette publique est une arme pour les puissants, de plus, elle augmente artificiellement. En effet, les états ne peuvent pas emprunter à la Banque Centrale Européenne, ils sont contraints de négocier avec les banques privées. Par contre, les banques empruntent à la BCE à des taux dérisoires, ce qui constitue une première source de profits. Mais la dette privée est également un outil de domination des peuples qui sont "poussés" à consommer et donc à s'endetter.

Le second niveau de profits est constitué par les titrisations des dettes publiques et privées qui sont devenues l'objet d'une spéculation intensive qui varie au gré des marchés. Les produits dérivés, eux consistent, en partie à assurer l'assurance qui couvre ses dettes. Ce type de produit est une source de profits importants pour les investisseurs (fonds de pension). Mais ce n'est pas sans risques, la "crise" des subprimes aux USA en est, sans doute la plus célèbre illustration.

Le système de la dette est parfait pour les banques car chaque emprunt permet la création de liquidités qui sont autant de disponibilités pour leurs spéculations financières.

L'expression citoyenne et le lien social subissent les conséquences directes de ces évolutions économiques et technologiques.

Le "lien de participation organique" se trouve largement requestionné (avec ses implications économiques, sociales et identitaires).

Alors même que prévaut la mondialisation, l'internationalisation et le développement de la communication toute une partie de la population voit son espace de vie se restreindre et son rapport aux possibles largement entravé.

3) OU SONT LES PHILOSOPHES DES "LUMIERES" ?

Je fais le choix de ne pas avancer sur cette partie, je vais juste y noter quelques idées en vrac :

- gratuité
- droit à la paresse
- travail associatif
- biens communs
- violence des marchés financiers (actionnaires) > suicides, chômage, migrations...
- alternatives protectionnistes > phalanstères (SEL, AMAP, monnaie locale...) + défense de l'Etat social > Montée du FN et des communautarismes
- BOURDIEU : l'idéologie de la fin des idéologies + condamnation des grands récits + dénonciation nihiliste de la science
- Pays des droits de l'Homme doit inventer les droits sociaux et environnementaux
- Max WEBER : "théodicée des privilèges" (justification) > La passivité des dominés (pauvres) découle du rapport à l'école et des possibles qui en découlent
- les intellectuels ne se sentent pas appartenir à la plèbe même s'ils font partie des dominés (PLATON // aujourd'hui)
- années 60 volonté d'émancipation > désinstitutionnalisation collective et individuelle > trop d'Etat > rejet > mai 68
- salaire à vie ou revenu de base (échelle > globalisation)

Pour répondre à l'ensemble des points ci-dessus il existe une théorie « utopique » développée par le réseau salariat dont Bernard Friot se fait, régulièrement, le port parole. Cette théorie du revenu de base permettrait de rompre le lien entre revenu et emploi (15).

Sur la base de redistribution mutualiste des profits chacun aurait droit à un revenu qu'il ou elle pourrait compléter par un travail salarié. Il n'y aurait plus d'allocations familiales et d'assurance chômage, mais plus d'impôts non plus. La propriété de toutes les entreprises seraient mutualisées assurant ainsi l'implication des salariés. Les salaires maximums seraient plafonnés.

Ceci entrainerait les disparitions des paradis fiscaux (sans impôts), de l'outil de domination

des masses qu'est le chômage, ainsi que des inégalités odieuses qui s'amplifient à l'heure actuelle.

Pour en savoir plus, je vous invite à consulter le site du Réseau Salarial :

<http://www.reseau-salarial.info/?lang=fr>

En conclusion je vais tenter de vous exposer trois possibilités d'évolution qui nous aideraient à trouver notre mode d'action ainsi que notre positionnement par rapport aux institutions et aux publics visés.

Les questions des biens communs et de la préservation de la planète sont intimement liées à la justice sociale. C'est bien autour de ce sujet que se cristallisent la majeure partie des luttes actuelles, c'est donc à cet endroit que nous pouvons avoir des attentes légitimes.

Le caractère systémique des crises de l'économie de marché depuis le tournant néolibéral est avéré. Il est donc fort probable que de nouvelles "crises" viennent l'ébranler (13). C'est à ce moment que nous pourrions voir émerger un sursaut citoyen qui serait porteur d'un nouveau modèle économique viable, stable et durable. Ce modèle ne sera plus basé sur une croissance exponentielle. Une réappropriation des biens communs et des services publics gérés par et pour les citoyens amènerait une relocalisation des productions. Il en découlerait une reprise de l'emploi soutenu par un Etat qui ne se laisserait plus dicter ses politiques publiques par les lobbies.

Cet espoir reste possible, malgré les bilans d'une part de la prise en compte de la crise de 2007 qui s'avère quasi nulle. D'autre part, des décisions que nous avons vu émerger de la COP 21 de décembre dernier qui ne sont pas à la hauteur des attentes des experts du GIEC.

1. En France, un changement des politiques gouvernementales, soutenu par la société civile, pourrait être provoqué par une nouvelle situation de crise.

Des outils existent pour influencer dans ce sens, et d'autres restent à inventer :

- taxation des transactions financières (peu ambitieuse, pour l'instant)
- loi sur les responsabilités fiscales, sociales, et environnementales des entreprises (peu ambitieuse, elle a vu le jour suite à la catastrophe du Rana Plaza au Bangladesh)
- prise en compte des coûts sociaux et environnementaux dans la théorie économique (10 nouveaux indicateurs de richesse)
- loi Hamon pour lutter contre l'obsolescence programmée (peu contraignante)
- séparation des activités bancaires de détail et d'investissement (pas effective)
- soutien à l'économie sociale et solidaire (peu ambitieux)
- contrôle du lobbying auprès du gouvernement (peu ambitieux)
- utilisation ponctuelle d'outils de démocratie participative (référendums locaux, consultations publiques autour d'un projet local) qui n'a guère évolué depuis avant 2012.
- recul sur les promesses de campagne au sujet du vote pour les étrangers aux scrutins locaux.

Force est de constater que l'ensemble de ces mesures « tentées » par le gouvernement vont dans le "bon" sens, mais que leurs mises en application ont été tronquées ou remises à plus tard.

Il s'agit davantage d'actions démagogiques qui ne visent qu'à "socialiser" la politique gouvernementale. En effet, parallèlement à cela, de nombreuses réformes libérales ont

été (et continuent à l'être) mises en place par ce même gouvernement visant à affaiblir les 4 piliers de l'Etat social (3). Certaines d'entre elles portent atteinte à la cohésion nationale.

Les mesures liberticides liées à l'état d'urgence et la déchéance de nationalité en sont des illustrations frappantes.

Au demeurant, il existe un espace de travail au travers d'initiatives d'éducation populaire pour dénoncer certaines réformes et en soutenir d'autres (Conseil Economique et Social ?).

2. Au sein de l'Union Européenne, une réforme profonde peut se produire d'elle même dans la mesure où d'une part, les lobbies dirigent et orientent les travaux de la commission et du parlement. Un renforcement du Parlement permettrait de rééquilibrer ce fonctionnement qui n'est pas démocratique.

C'est indéniable sur de nombreux dossiers, et de plus en plus mis au jour.

En effet, certaines thématiques mettent en évidence le manque de démocratie de cette institution : l'harmonisation fiscale, l'évasion fiscale, la durée du temps de travail, la protection sociale, salaire minimum...

L'union monétaire est elle aussi remise en cause, et l'exemple grec nous a démontré l'aliénation de l'Europe à la théorie néo-libérale.

Une scission au sein de l'Union monétaire européenne pourrait permettre la reprise en mains de la création monétaire détenue par les banques privées (7).

En cas de réforme démocratique de ces institutions, un espace devrait être consacré à la parole de la société civile (représentée par les lobbies, à lors actuel), et au secteur associatif en particulier (Conseil de l'Europe ?).

3. De manière plus globale, les récentes évolutions des formes de militantisme tendent principalement vers de l'action locale qui rejoindrait une pensée globale (le colibri qui veut tenter d'éteindre l'incendie). Par ailleurs, les pouvoirs publics ont mis l'accent sur le développement de l'économie sociale et solidaire favorisant ainsi les initiatives locales (SCOP, AMAP, monnaie locale, SEL, structures autogérées, zones de gratuité...).

D'autre part, l'accès à la culture et à la connaissance par le biais d'internet (11), contribue à l'enrichissement de chacun et il peut profiter à tous.

Même s'il s'agit du seul espace disponible pour l'instant, il serait opportun de s'en rapprocher et de lier des partenariats sur des actions locales.

Mais si ce système présente l'avantage d'apporter plus de lien social, il n'en demeure pas moins qu'il produit une intégration différenciée (8), et qu'il favorise une forme de communautarisme.

La citoyenneté n'est pas la conséquence "naturelle" de l'état de la société. L'état, les

évolutions technologiques et économiques peuvent la favoriser mais aussi l'entraver.

Si la citoyenneté réfère à un ensemble de droits et de devoirs elle reste à envisager comme une propriété collective, un "bien commun" à l'égard duquel il convient d'accorder une attention toute particulière.

1 Bernard Friot et Christine Jackse " Une autre histoire de la sécurité sociale" DIPLO décembre 2015

2 Pierre Bourdieu - Le mythe de la mondialisation et L'Etat social européen (2005)

3 Christohe Ramaux- L'Etat social, pour sortir du chaos néolibéral- Mille et une nuit

4 Dominique Schnapper- Qu'est-ce que l'intégration ?

5 David Graeber - La bureaucratie pour les 1% - Médiapart 4 janvier 2016

6 David Graeber - La Dette 5000 ans d'histoire - LLL

7 Dominique Plihon - Politis - 24/09/2015

8 Serge Paugam- La rupture des liens sociaux

9 Pinçon- Charlot- La violence des riches - ZONES

10 Adam Smith

11 Bernard Maris- Anti manuel d'économie Livre 1 p 347- " L'éloge de la gratuité"

12 Martine Orange- Médiapart- 27/01/2016 : Le secret des affaires : un texte toujours aussi dangereux.

13 L'économie US a investi 1600 milliards de \$ dans les énergies fossiles hors pétrole (gaz de schistes, gaz de couches, pétroles bitumeux). C'est un secteur qui perd de l'argent (50 000 emplois supprimés), il s'agit là d'une nouvelle crise du genre des subprimes. L'Europe sera moins touchée mais les politiques actuelles tendent vers un investissement dans le secteur (subventions, attributions de permis d'extractions).

14 Alain Supiot - article du monde diplomatique de novembre 2014

15 Bernard Friot - L'enjeu du salaire – la Dispute
